



Élections cantonales 20 et 27 mars 2011
Canton de **SAINT-GERMAIN-EN-LAYE-SUD**

“ Un département solidaire à vos côtés ”

Les 20 et 27 mars, vous devez élire le prochain Conseiller général du canton de Saint-Germain-Sud (Aigremont, Chambourcy, partie sud de Saint-Germain-en-Laye).

Vous aurez ainsi la possibilité de donner votre avis sur un budget annuel du Conseil général qui s'élève à près de 1 milliard 200 millions d'euros et de choisir entre deux visions de notre département.

Une majorité UMP déconnectée des besoins

La Droite gère depuis toujours notre département et conduit une politique inégalitaire sur tout notre territoire. Cette majorité n'a pas su anticiper le désengagement massif de l'Etat ces dernières années, ce qui l'a conduit à augmenter brutalement les impôts du département de 14,8% en 2010.

La Droite a aussi dépensé à tort et à travers. Le projet aberrant de circuit de Formule 1 aux Mureaux (sur des terrains inondables et réservées à l'agriculture bio) a coûté plus de 8 millions d'euros en études. Il aurait fallu plus de 175 millions d'euros pour sa construction! Où la Droite aurait-elle trouvé cet argent ? Les deux conseillers généraux UMP de Saint-Germain-en-Laye ont soutenu ce projet, qui a heureusement été annulé depuis sous la pression des citoyens et de la région.

Un département des Yvelines solidaire, véritable « bouclier social »

Notre projet pour les Yvelines vise à instaurer une politique équitable pour chacun quel que soit son lieu de vie.

« Bouclier social », le conseil général doit contribuer à la réduction des inégalités, à l'accès de chacun aux besoins fondamentaux : le logement, la santé, l'éducation et les transports.

Nous sommes particulièrement favorables aux transports alternatifs à l'automobile avec une politique ambitieuse en faveur des transports en commun et des circulations douces.

Face aux politiques injustes conduites par Nicolas Sarkozy et l'UMP, choisissez une alternative crédible et forte sur notre canton, choisissez un projet solidaire au service des Yvelinois.



Pascal LÉVÊQUE

Conseiller municipal de Saint-Germain-en-Laye

Angéline SILLY remplaçante



www.pascalleveque2011.fr



Les compétences obligatoires du Conseil général

Le Département a les moyens d'agir pour améliorer le quotidien de chacun, malheureusement la droite départementale utilise ces compétences pour mener une politique inégalitaire. Au contraire, avec le projet socialiste pour les Yvelines, nous proposons d'utiliser ces compétences pour mener une politique équitable pour chacun.

L'Action sociale et médico-sociale

Le Département définit et met en œuvre la politique d'action sociale et coordonne les actions menées sur son territoire.

- **L'aide sociale à l'enfance** : gestion des dossiers d'adoption, soutien aux familles en difficultés financières,
- **l'aide aux personnes en situation de handicap** : hébergement, insertion sociale,
- **l'aide aux personnes âgées** : création et gestion de maisons de retraite, délivrance de l'allocation personnalisée d'autonomie, insertion sociale,
- **l'insertion sociale et professionnelle** : délivrance du RSA qui a remplacé le RMI ; gestion du fonds d'aide aux jeunes, chargé de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté, âgés de 18 à 25 ans en leur attribuant des aides et en leur apportant des secours temporaires,
- **l'aide au logement** : gestion du fonds de solidarité pour le logement, construction de logements.

Dans le domaine sanitaire, le département est notamment responsable de la protection sanitaire de la famille et de l'enfance et exerce des activités en matière de vaccination, de lutte contre la tuberculose, la lèpre, le sida et les infections sexuellement transmissibles.

L'Éducation

Gestion matérielle (équipements informatiques) et immobilière des collèges (construction et entretien), recrutement et gestion des personnels techniques, ouvriers et de services (TOS) ainsi que restauration scolaire des collèges.

L'Aménagement et l'entretien de la voirie

Gestion des routes départementales et, depuis 2004, des routes nationales d'intérêt local ; le Conseil général participe au développement du réseau routier et autoroutier aux côtés de l'État et de la Région, par le biais des contrats de plan et peut financer certaines voies communales.

L'organisation des transports collectifs

Le Département est en charge des transports de personnes interurbains en milieu rural.

La Culture et le patrimoine

Gestion des musées départementaux, de la médiathèque départementale et des archives départementales. Les bibliothèques de prêts et les subventions aux festivals ou aux rencontres culturelles sont également de la responsabilité des départements.

La protection de l'Environnement

Gestion de l'eau et des déchets, préservation des espaces naturels sensibles (ENS), gestion des itinéraires de promenades et de randonnées, soutien aux comités départementaux du tourisme chargés d'assurer la promotion et la commercialisation de l'offre touristique.

Le Développement économique

Cette compétence relève essentiellement des conseils régionaux mais le département peut mettre en place son propre régime d'aides économiques avec l'accord de la Région ; il participe aussi, aux côtés de l'État et de la Région au financement des pôles de compétitivité.

La Sécurité

Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), sécurité routière, prévention de la délinquance.

L'aide aux communes et intercommunalités

Soutien à leur investissement et à leur équipement dans de nombreux domaines : alimentation en eau potable, assainissement, électrification, voirie, financement d'équipements communaux (églises, mairies, gendarmeries, centres de secours), embellissement des villages, protection de l'environnement, aménagement foncier, contribution au financement de projets urbains et à la politique de la ville ; l'aide aux communes rurales doit être particulièrement importante.

Innovons pour un département à vos côtés

ÉDUCATION

Nous améliorerons la qualité de la restauration scolaire en favorisant l'emploi de produits locaux et biologiques. La tarification de la cantine se fera en fonction des ressources des familles.

INSERTION

Nous nous mobiliserons tant sur l'insertion sociale que professionnelle en travaillant sur la suppression des freins à l'embauche. Nous mettrons en place une politique de formations sur des secteurs d'emploi en tension et sensibiliserons les jeunes Yvelinoises et Yvelinois à ces filières.

LOGEMENT

Nous concentrerons les moyens pour développer l'offre de logements abordables, favoriser l'accession à la propriété, des plus modestes aux classes moyennes, et permettre ainsi un vrai parcours résidentiel. Par ailleurs, nous lancerons un plan de construction d'hébergements d'urgence pour accueillir notamment les femmes victimes de violences.

TRANSPORT

Nous développerons le projet Trans'Yvelines pour offrir des transports transversaux de proximité dans les zones mal desservies et travaillerons avec la Région afin de disposer de transports plus nombreux et de qualité.

SOLIDARITÉ

Nous proposerons à chaque personne âgée soit un accompagnement pour le maintien à domicile par la mise en place d'un réseau public d'aide à domicile, soit une place en maison de retraite.

SANTÉ

Nous accompagnerons la création de maisons de santé pour lutter contre la désertification médicale et favoriser l'installation de généralistes et de spécialistes.

ENVIRONNEMENT

Nous protégerons le patrimoine naturel des Yvelines et garderons la vocation agricole de notre département. Pour cela, nous soutiendrons le développement des filières biologiques ou raisonnées et le maintien de l'agriculture périurbaine.

EMPLOI

Nous exigerons que les entreprises qui bénéficient d'aides départementales maintiennent leur activité sur le territoire et adhèrent à une mutuelle pour leurs employés. En parallèle, pour accroître l'offre d'emploi, nous développerons les éco-activités.

L'ENJEU POUR LE DÉPARTEMENT

Les 20 et 27 mars prochains, vous devrez élire votre conseiller général et choisir entre deux visions de notre département.

La droite conduit depuis de nombreuses années une politique inégalitaire entretenant les contrastes préexistants dans notre département. Au contraire, nous, les socialistes yvelinois, souhaitons faire de notre département une terre d'équité où chacun pourra bénéficier des mêmes services quel que soit son lieu de vie.

Pour cela, nous proposons un projet résolument tourné vers la justice sociale ainsi que vers un développement équilibré, durable et solidaire de notre département.



Innovons pour un département à vos côtés

Des projets concrets pour notre canton de Saint-Germain Sud (Aigremont – Chambourcy - Saint-Germain Sud) :

Logement

- Aider financièrement les trois communes de notre canton à construire des logements à loyers modérés. Rien que sur la ville de Saint-Germain, il y a plus de 800 demandes en attente.
- Construire dans notre canton une résidence de logements pour étudiants.



Santé

- Défendre la présence d'un hôpital public de qualité dans notre canton et son avenir.
- Aide au financement pour la construction d'une maison de retraite supplémentaire grâce à la mise en place d'une politique de subvention de 20.000 € par lit nouveau.
- Augmenter la prestation assurée par le département des services de soins infirmiers à domicile dans chacune de nos communes.

Transports

- Nous voulons la réalisation rapide de la tangentielle SNCF Ouest, pour relier Versailles à Cergy via Saint-Germain.
- Le Conseil Général contribue aussi aux services de transports d'intérêt local. Le réseau de bus Résalys, reliant notamment Aigremont, Chambourcy et Saint-Germain, doit être fortement amélioré.



Education et insertion

- Nous souhaitons la construction d'un collège sur la ville de Mareil-Marly. Cela permettra un désengorgement du collège des Hauts-Grillets dans le quartier du Bel Air.
- Nous favoriserons la filière de formation agricole, grâce au Lycée Agricole, et la filière médico-sociale pour les jeunes, grâce aux formations des écoles d'infirmières sur l'Hôpital, avec accès à des bourses départementales sur ces spécialités.

Emploi et Economie

- Soutenir les petites et moyennes entreprises de notre canton avec des aides en fonction du nombre d'emplois créés. Favoriser le maintien de commerces de proximité, notamment les commerces de bouche.

Environnement

- Protéger l'environnement et les espaces boisés et agricoles de notre canton. L'urbanisation rapide de la plaine de Chambourcy est inquiétante.



Avec le soutien de :



“ Durant la campagne des régionales, j'ai pu apprécier l'engagement et les compétences de Pascal Lévêque, en particulier en matière de formation professionnelle dont il est un spécialiste. Je lui apporte tout mon soutien pour cette campagne.

Jean-Paul HUCHON

Président du Conseil Régional d'Ile-de-France

“ J'ai été accueilli très chaleureusement par Pascal lors de ma venue à Saint-Germain. Ce canton a besoin d'un élu de gauche et vous pouvez compter sur la compétence et la disponibilité de Pascal.

Benoit HAMON

Conseiller régional d'Ile-de-France



“ J'apporte tout mon soutien à Pascal Lévêque que je connais bien. En tant que vice-président des élus socialistes des Yvelines, il connaît parfaitement les enjeux pour l'avenir de notre Département et pourra soutenir les élus locaux au Conseil Général.

Catherine TASCA

Sénatrice des Yvelines, Vice-présidente du Sénat

www.pascalleveque2011.fr